



Communiqué de presse  
16 mai 2014

## Tourisme durable : un objectif partagé entre l'Office de tourisme de La Ciotat et le Parc national des Calanques

A l'occasion de la signature de la convention de partenariat 2014 entre l'office municipal de tourisme de La Ciotat et l'établissement public du Parc national des Calanques,

**Patrick Boré**, maire de La Ciotat et président de l'office de tourisme  
**Liliane Siréta**, directrice de l'office de tourisme

et

**Didier Réault**, président du conseil d'administration du Parc national  
**François Bland**, directeur du Parc national des Calanques

se sont réunis ce jour, le 16 mai 2014, à l'office de tourisme de La Ciotat.

**Un même objectif de tourisme durable : informer et sensibiliser les visiteurs du Parc national sur le territoire de La Ciotat**

La création du parc national représente une forte attractivité pour le territoire et un enjeu touristique majeur. Dans l'objectif de concilier le développement des activités de tourisme et la préservation des patrimoines naturels, paysagers et culturels, les deux structures conviennent de la nécessité d'un rapprochement et d'une collaboration.

**Suite au dos**

Contact presse : Laurence Delachaume  
Tél : +33 (0)4 20 10 50 12  
[laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr](mailto:laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr)

Bât A4 - Parc Valad - Impasse Paradou  
13009 Marseille



## Depuis l'été 2012, de premières actions concrètes ont déjà été mises en place entre l'office du tourisme de La Ciotat et le Parc national des Calanques.

En juillet et août 2012 et 2013, **les écogardes du Parc national** avaient ainsi été accueillis dans les locaux de l'office de tourisme pour **assurer des permanences d'information du public** pendant plusieurs demi-journées, au cours desquelles **plus de 600 personnes ont été informées**.

En juillet et août 2013, les écogardes étaient présents sur le terrain pour la première année à La Ciotat (route des crêtes, Figuerolles, Mugel, île Verte) et ont informé **près de 10 000 personnes à terre et en mer** sur le territoire ciotaden.

## Un engagement renforcé en 2014, formalisé par une convention

Cette année, afin de donner corps à cette collaboration et de l'étendre à d'autres actions, l'office de tourisme de La Ciotat et le Parc national des Calanques s'engagent par la signature d'une convention précisant un programme d'actions pour l'année 2014 :

- Un « éduc'tour » le 12 mai sur le territoire de La Ciotat : l'office de tourisme présentera à 4 nouveaux agents du Parc national les sites naturels et touristiques de la commune : calanques de Figuerolles et du Mugel, ainsi que la Bastide Marin.
- Les permanences des écogardes à l'office de tourisme seront renouvelées cet été : chaque mercredi matin, en juillet et août, de 10h30 à 13h30.
- Une formation des agents de l'office de tourisme sur les principales informations concernant le Parc national sera organisée par le Parc dans le courant du mois de juin.
- Les deux structures assureront la communication de ce partenariat sur leurs supports d'information.
- Des échanges entre les deux structures concernant le recueil de données de fréquentation du public permettront une meilleure visibilité des attentes du public et de sa fréquentation dans le Parc national.

Les deux structures réfléchissent déjà à d'autres actions à mettre en œuvre, comme par exemple un événement au Musée du Vieux La Ciotat à l'automne prochain.